



Afin de prévenir les risques environnementaux, des audits des installations et des activités de la société NMC sont effectués régulièrement depuis la mine jusqu'au bord de mer.

NMC fait de l'environnement une de ses priorités

Texte : Sylvie Nadin photos © NMC

Lorsque la société Nickel Mining Company établit son plan stratégique pour la période 2021-2023, cinq piliers sont définis, autour desquels la direction s'organise. Le premier pilier, dont NMC décide de faire sa priorité, s'intitule Sécurité et Environnement. L'objectif du volet Environnement est de limiter les risques et de réduire l'impact de ses activités sur l'environnement.

Oui, l'activité minière a des répercussions sur l'environnement, mais la société NMC s'engage à limiter au maximum son inci-

dence et à maîtriser les risques environnementaux sur ses onze sites répartis sur les centres miniers de Ouaco, Poya, Nakéty et Kouaoua. Cette démarche, amorcée déjà depuis de nombreuses années et aujourd'hui prioritaire pour l'entreprise, s'articule autour de quatre axes : prévenir les risques, préserver la biodiversité, lutter contre l'érosion et maîtriser les rejets et déchets.

Prévention des risques environnementaux

Afin de prévenir les risques environnementaux, des audits des installations et des activités sont effectués régulièrement depuis la mine jusqu'au bord de mer. Les différents acteurs sont sensibilisés aux bonnes pratiques à mettre en œuvre. Ces audits permettent de contrôler la conformité des travaux, ouvrages et installations, et de mettre en place, si besoin, des mesures correctives planifiées et

priorisées en fonction du niveau de risque identifié. L'efficacité des actions préventives menées est suivie à travers des indicateurs qui sont régulièrement partagés avec les équipes opérationnelles lors de réunions mensuelles et avec la direction tous les trimestres.

En 2021, plus de 400 audits ont été réalisés sur l'ensemble des sites. Avec le développement des outils de prévention depuis plusieurs années, NMC a renforcé la gestion des risques environnementaux. Aujourd'hui, il ne s'agit plus d'être dans le curatif mais dans l'anticipation, comme on dit « mieux vaut prévenir que guérir » !

Préservation de la biodiversité

Pour préserver, il faut avant tout connaître ! Tout commence par la réalisation d'inventaires de la flore et de la faune en place afin d'identifier les espèces présentes et repérer les zones à fort en-

jeu environnemental. Les projets miniers peuvent alors être modifiés pour réduire au maximum les impacts en fonction de la connaissance acquise sur la biodiversité du site. Certaines zones écologiquement riches peuvent même être complètement préservées de toute activité pour constituer des réserves d'espèces végétales et animales. Celles-ci permettront une recolonisation au moment où les activités minières seront achevées. Depuis 2013, NMC s'est engagé à préserver 526 hectares répartis sur ses quatre centres.

En phase d'exploitation, avant tout défrichement, les limites du chantier sont implantées et le matériel végétal y est collecté (graines, plantules, boutures) puis mis en production en pépinière afin d'être réintroduit par la suite. Lors du défrichement, les premières couches de terre végétale, très fertiles, sont récupérées et régaliées sur les zones à revégétaliser afin de favoriser la reprise des semences. Il s'agit également d'apporter un substrat favorable pour la réintroduction par plantation des espèces collectées. À ce jour, NMC a déjà revégétalisé 40 hectares sur l'ensemble de ses centres.

Lutter contre l'érosion

Lorsqu'un site minier est exploité, des terrains initialement végétalisés sont mis à nu et la répartition naturelle des eaux du massif est modifiée. Le défi est donc de



Le matériel végétal est mis en production en pépinière afin d'être réintroduit par la suite.

renvoyer les eaux vers le milieu naturel en limitant les apports sédimentaires et en veillant à une bonne répartition vers les creeks situés en aval de la mine. Afin de lutter contre l'érosion entraînée par une mine en constante évolution, de nombreux ouvrages de gestion des eaux sont positionnés à des endroits stratégiques pour décanter, ralentir et guider les eaux vers les exutoires choisis. Le bon fonctionnement et l'efficacité de ces ouvrages font l'objet d'un suivi rigoureux. Celui-ci est complété par une surveillance régulière de l'état des versants de la mine.

Maîtriser les rejets et déchets

Comme toute industrie, la mine a besoin d'installations annexes pour fonctionner

(atelier mécanique, stockage et distribution de carburant, etc.). NMC contrôle régulièrement que ses installations, notamment celles sources hydrocarbures, ne présentent pas d'anomalies et veille également à ce que les déchets produits par son activité (pneumatiques, huiles usagées, etc.) soient collectés et évacués vers des filières de traitement adaptées.



NMC veille au bon fonctionnement de ses installations.